

Eugène Linguer, âgé de trente et un ans, cultivateur  
sans deux domiciles à Hemmeux. Et ont le compareur  
et les témoins signés avec nous le présent acte après lecture.  
Linguer Lambert Noël *Chieu*

Clas le présent registre par nous adjoints, remplissant  
en l'absence d'ill. M. au. et par délégation spéciale les fonctions  
d'officier de l'état civil  
Hemmeux le trent. et un. décembre mil neuf cent  
neuf. *Chieu*

N°	Date de naissances	Date des actes	Noms et Prénoms	Sexe	Legitimé
8	17 9 <sup>he</sup>	18 9 <sup>he</sup>	Guilbert André Georges Frédéric	M.	L.
2	20 mars	21 mars	Arly Cécile Germaine Marie	F.	L.
12	24 x <sup>he</sup>	24 x <sup>he</sup>	Lambert Eugène Clément Noël	M.	L.
14	27 Mai	28 Mai	Secoître Hélène Louise Marie	F.	L.
3	2 Mai	3 Mai	Segrand Félix Antoine Jean-Baptiste	M.	L.
10	1 <sup>re</sup> 9 <sup>he</sup>	2 9 <sup>he</sup>	Linguer Eugène Louis Constantin	M.	L.
07	18 juillet	16 juillet	Molin Georgette Berthe André	F.	L.
5	6 juillet	6 juillet	Molin Marguerite Irène Virginie	F.	L.
11	15 x <sup>he</sup>	16 x <sup>he</sup>	Mocau Henri André Léon	M.	L.
9	20 9 <sup>he</sup>	20 9 <sup>he</sup>	Noël Hélène Louise Judith	F.	L.
6	6 juillet	6 juillet	Pitarosa Juliette Fêche Elisabeth	F.	L.
1	17 février	17 février	Rochoy Hélène Louise Marie	F.	naturel

Certifie exacte la présente table. Hemmeux le dix janvier  
mil neuf cent dix  
S'adjoints remplissant les fonctions d'officier de l'état  
civil. *Chieu*

*Henri* FEUILLET  
*le 19 1900*



Le présent registre destiné aux Actes de Nais-  
sances, dans la commune d' *Hemmeux*  
arrondissement de Boulogne, pour l'année mil neuf  
cent dix, lequel contient *quatre* feuillets, a été  
coté par premier et dernier, et paraphé sur chaque  
feuille, par nous, Président du Tribunal de pre-  
mière instance, conformément à l'article 41 du  
Code Civil.

Fait à Boulogne, au Palais de Justice, le *deux décembre*  
mil neuf cent neuf. *Lucygra*

*Rogez*  
S'au mil neuf cent dix, le vingt deuxième jour du  
mois de juillet, à six heures du matin, en la mairie  
et pardevant nous, Louis Jules Marie, vicont de  
Belleville, Maire et officier de l'état civil de la  
commune d'Hemmeux, canton de Desnes,  
arrondissement de Boulogne, département du  
Pas de Calais, a comparu Auguste Constant Rogez  
âgé de quarante sept ans, garde champêtre, domicilié  
à Hemmeux, lequel nous a présenté une  
enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né  
en sa demeure, sise en cette commune, le jour d'hier  
à dix heures du soir de lui, comparant, es de-  
dame Philomène Sauvage, âgée de trente huit  
ans, ménagère, son épouse, ayant même demou-  
re, à laquelle enfant il a été donné les prénoms  
de *Constance Marie Philomène*. Esdites  
présentation et déclaration ont été faites en présence  
de Jules Desné Noël, âgé de cinquante cinq ans,  
instituteur public, Marie Noël, âgée de vingt deux  
ans, sans profession personnelle, sans deux domiciles à  
Hemmeux. Et ont le compareur et les témoins signés avec  
nous le présent acte après lecture.

*Présent de Belleville Rogez*  
*Marie Noël*  
S'au mil neuf cent dix, le quatorzième jour  
du mois d'octobre, à midi, en la mairie  
et pardevant nous, Louis Jules Marie, vicont

Belleville, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Honnin, canton de Serres, arrondissement de Boulogne, département du Pas-de-Calais, a comparu Alphonse Pierre Louis Seivette, âgé de quarante-trois ans, cultivateur, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant qu'il a déclaré être né le jour d'hier à onze heures du matin, en sa demeure, sise en cette commune, de lui, comparant et de dame Marie Desirée Julienne Bonningues, âgée de trente-huit ans ménagère, son épouse, ayant même demeure, à laquelle enfant il a été donné les prénoms de Alice Louise Marie. Lesdites présentations et déclarations ont été faites en présence Jules Desiré Noël, âgé de cinquante-cinq ans, instituteur public, Constant Rogez, âgé de quarante-sept ans, garde champêtre, tous deux domiciliés à Honnin. Et ont le comparant, les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

*11<sup>oct</sup> / Rogez, Hénin de Belleville*

*11<sup>oct</sup> / Guillbert  
Jules René Eugène  
Légitime*

J'ai mil neuf cent dix, le neuvième jour du mois de novembre, à quatre heures du soir, en la mairie et pardevant Nous, Louis Jules Marie Hénin de Belleville Maire et officier de l'état civil de la commune d'Honnin, canton de Serres, arrondissement de Boulogne, département du Pas-de-Calais, a comparu Lucien Jeanbaptiste Guillbert, âgé de trente-six ans, cultivateur, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il a déclaré être né en sa demeure, sise en cette commune, ce jourd'hui à neuf heures du matin de lui, comparant, et de dame Coralie Julie Elise Demare, âgée de trente-quatre ans, ménagère, son épouse, ayant même demeure; auquel enfant il a été donné les prénoms de Julien René Eugène. Lesdites présentations et déclarations ont été faites en présence de Eugène Louis Constantin Lorgnier, âgé de trente-deux ans, cultivateur, Jules Desiré Noël, âgé de cinquante-cinq ans, instituteur public, tous deux domiciliés à Honnin. Et ont le comparant, et les témoins signé avec nous le présent acte après



*N<sup>o</sup> 4*

*Lucien Emile  
Eugène Légitime*

*lecture*

*Guillbert Lorgnier*

*Hénin de Belleville*

J'ai mil neuf cent dix, le dix-septième jour du mois de novembre, à cinq heures du soir, en la mairie et pardevant Nous, Louis Jules Marie Hénin de Belleville, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Honnin, canton de Serres, arrondissement de Boulogne, département du Pas-de-Calais, a comparu Eugène Louis Constantin Lorgnier, âgé de trente-deux ans, cultivateur, domicilié à Honnin, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il a déclaré être né en sa demeure, sise en cette commune, ce jourd'hui à une heure du soir, de lui, comparant, et de dame Marie Robertine Guillbert, âgée de vingt-sept ans, ménagère, son épouse, ayant même demeure; auquel enfant il a été donné les prénoms de Lucien Emile Eugène. Lesdites présentations et déclarations ont été faites en présence de Lucien Jeanbaptiste Guillbert, âgé de trente-six ans, cultivateur, Jules Desiré Noël, âgé de cinquante-cinq ans, instituteur public, tous deux domiciliés à Honnin. Et ont le comparant et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

*11<sup>oct</sup>*

*Hénin de Belleville  
Guillbert*

*N<sup>o</sup> 5*

*Poly Lucienne Léonie  
Eugène - Légitime*

*Marié à Outreau*

*Le 5-2-1929*

*avec M<sup>rs</sup> Edmond Gault*

*P.-C.C. Le Goffier.*

*Mariage d'usage par page*

*ment du Tribunal civil de*

*Boulogne*

*en date du 18-1-1946*

*P.C.C. Le Goffier*

J'ai mil neuf cent dix, le vingt-huitième jour du mois de novembre, à midi, en la mairie et pardevant Nous, Emile Assable, adjoint, remplissant en l'absence de Monsieur le Maire, et par délégation spéciale, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Honnin, canton de Serres, arrondissement de Boulogne, département du Pas-de-Calais, a comparu Albert Poly, âgé de trente-quatre ans, manoeuvrier, domicilié à Honnin, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né en sa demeure sise en cette commune, ce jourd'hui à quatre heures du matin, de lui, comparant, et de dame Marie Maire, âgée de vingt-trois ans, ménagère, son épouse, ayant même demeure; à laquelle enfant il a été donné les prénoms de Lucienne Léonie Eugénie. Lesdites présentations et déclarations ont été faites en présence de Jules Desiré Noël,